

## De nombreuses raisons de souligner la Semaine des centres jeunesse du Québec

Montréal, le 16 novembre 2009 – La *Semaine des centres jeunesse du Québec* est une activité de reconnaissance pour les 13 000 employés des 16 centres jeunesse de la province qui œuvrent auprès des enfants, jeunes et familles en difficulté. Cette huitième édition, qui se déroule du 16 au 22 novembre, sera l'occasion de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur la protection de la jeunesse* ainsi que le 20<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la *Convention relative aux droits de l'enfant* de l'ONU.

Des professionnels de divers champs de compétence forment les équipes de travail des centres jeunesse. Intervenants, psychologues, criminologues, travailleurs sociaux et sexologues, allient expertise et passion afin d'offrir l'encadrement nécessaire au bon développement des jeunes en difficulté. « Tout comme un parent lors de la naissance de son enfant, voir un jeune en difficulté grandir, évoluer et renaître est un beau cadeau de la vie. C'est ce qui me motive tous les jours dans mon travail en centre jeunesse », témoigne Patrick Bénéard, agent d'intervention du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches.

Le succès des équipes d'intervention dépend du travail indispensable de centaines d'employés qui soutiennent au quotidien la mission des centres jeunesse, dont les services juridiques, les ressources humaines, les communications, le personnel de soutien administratif, la recherche et autres services pour n'en citer que quelques-uns.

Les jeunes diplômés désirant s'engager dans la communauté et relever des défis enrichissants ont tout à gagner à travailler en centre jeunesse. À cet égard, l'ACJQ a mis en place une campagne de promotion de la relève en 2008, *Prends ta place dans la vie d'un jeune*, disponible sur le site [www.acjq.qc.ca](http://www.acjq.qc.ca). Également, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, dévoilait récemment la campagne de promotion et de valorisation des emplois professionnels et techniques dans le réseau des services sociaux, *Avenir en santé*, afin de faire découvrir aux jeunes les multiples carrières offertes dans le réseau : [www.avenirensante.com](http://www.avenirensante.com).

« Quand mon intervenant me pousse à travailler plus fort à l'école et à améliorer mes relations personnelles, ça me frustre souvent. Je suis quand même content de l'avoir, car sans lui je serais peut-être dans la rue. Savoir qu'il est là pour m'aider me rassure », confiait récemment en entrevue au 98,5 FM un adolescent pris en charge par le DPJ du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.

### À propos des centres jeunesse du Québec

Les 16 centres jeunesse du Québec sont responsables de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et ont pour mission de fournir des services psychosociaux ou de réadaptation à 105 000 enfants, jeunes et familles en difficulté chaque année.

– 30 –

Source : Association des centres jeunesse du Québec

Renseignements : Cristine Tessier  
514 842-5181 poste 329